



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Algérien - Première demande - Parent d'enfant français

Demande déposée le : _____

NOM:

Prénom(s): Sexe: M ou F

Né(e) le:/...../..... à (ville):(Pays).....

Nationalité:

Date d'entrée en France:/...../.....

Situation de famille: célibataire marié(e) veuf(ve) divorcé(e)

Commune de résidence..... N°portable:

PRÉSENCE DE L'ENFANT FRANÇAIS CONSEILLÉE

Originaux et photocopies

Les documents doivent être en français ou traduits par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français

Merci de présenter les documents suivant l'ordre de la liste

- passeport en cours de validité (toutes les pages écrites) avec preuve d'entrée régulière sur le territoire français
- acte de naissance avec filiation
- 3 photos d'identité de face, tête nue, récentes, parfaitement ressemblantes et aux normes biométriques
- justificatifs de domicile :
 - ☞ location : contrat de bail ou dernière quittance de loyer + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe **de moins de 3 mois**
 - ☞ propriété : acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe de moins de 3 mois
 - ☞ hébergement par une personne privée : attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + contrat de bail ou dernière quittance de loyer ou acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe de moins de 3 mois de l'hébergeant
 - ☞ hébergement hôtelier : attestation de l'hôtelier de moins de 3 mois + facture du dernier mois
- acte intégral de naissance de l'enfant de moins de 3 mois
- certificat de nationalité française ou carte nationale d'identité de l'enfant
- justificatif de résidence en France de l'enfant (certificat de scolarité ou de travail ou preuve de suivi par un cabinet médical ou centre de PMI ...)
- preuves de l'autorité parentale
- en cas de résidence séparée des deux parents, attestation à remplir par le parent français (voir page suivante) ou jugement rendu par le juge aux affaires familiales
- déclaration de non polygamie
- prévoir 110 € en timbres fiscaux si vous êtes actuellement en séjour irrégulier

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES AU GUICHET

LES AGENTS DE GUICHET PEUVENT DEMANDER TOUTES PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES

ATTESTATION A REMPLIR PAR LE PARENT FRANÇAIS

Je soussigné(e) M. / Mme /

Né(e) le: à

adresse:

déclare sur l'honneur que M./ Mme/

Né(e) le: à

adresse:

contribue effectivement à l'entretien et à l'éducation de l'enfant:

NOM de l'enfant:..... Prénom:

né(e) le : à :

depuis sa naissance / depuis au moins 2 ans (rayer la mention inutile)

A ce titre, indiquez en quelques lignes comment il contribue à l'entretien et l'éducation de son enfant :

.....
.....
.....
.....

La garde de l'enfant est confiée : au père / à la mère / à un tuteur / garde conjointe (rayer les mentions inutiles)

Fait à:.....le

Signature du parent français : **(fournir une copie de pièce d'identité française)**

DECLARATION DE NON POLYGAMIE

(à renseigner et à signer par le demandeur de titre de séjour)

Le déclarant,

Nom de naissance :

Nom de famille :

Prénom :

Né(e) le à

Nationalité :

Déclare sur l'honneur ne pas vivre en France en état de polygamie.

Fait le à

Signature du (de la) déclarant(e) :